

Séances d'« aide méthodologique »

Quelques idées d'activités

- Questionner les élèves sur leurs méthodes de travail (par exemple : "ce que je fais, habituellement, pour préparer mes contrôles") ou leurs représentations mentales (par exemple : "être attentif en classe, c'est ...").

On peut le faire oralement, de façon plus ou moins informelle, mais il est souvent préférable de faire écrire individuellement les réponses (pour que chaque élève puisse réfléchir), puis de mettre en commun (pour que chacun prenne conscience de l'hétérogénéité des réponses).

- Analyser les habitudes ou les pratiques réelles des élèves (par exemple : la tenue des cahiers de textes, l'organisation du travail à la maison sur la semaine, les liens entre les résultats à un contrôle et l'apprentissage de la leçon correspondante, etc.), en vue de les améliorer.
- Élaborer avec les élèves, ou faire élaborer par les élèves, des "fiches de référence" (par exemple : "comment apprendre une leçon ?", ou "comment rendre fonctionnels ses cahiers ?") ou des "grilles d'auto-évaluation", contenant des critères de réussite (par exemple : "faire un dossier").

Pour cela, on peut d'abord faire réfléchir individuellement les élèves (pour que chacun se "mette dans le bain"), puis les faire travailler en petits groupes de trois ou quatre, avec un objectif de production ("rédiger une fiche ..."), puis mettre en commun, et dégager des règles et/ou des conseils.

Tout cela peut alors être synthétisé en un document distribué ; mais on peut aussi laisser chaque élève écrire sa propre fiche, personnalisée. Dans les deux cas, il est important, ultérieurement, de faire référence à ce travail.

- Faire faire aux élèves des exercices spécifiques à l'apprentissage d'une capacité choisie (par exemple : "distinguer, dans un énoncé, les données et les consignes", ou "utiliser un manuel").
- Aider les élèves à effectuer le travail à la maison que les professeurs leur ont donné, mais avec une « orientation méthodologique » (structuration du travail, renvoi aux ressources dont ils disposent, emploi de techniques de vérification...).